

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES

8, rue de Fontenay
94 130 Nogent sur Marne

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2021

EXERCICE DU 1^{er} OCTOBRE 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2021

Les membres de l'Association « Cercle Hippique du Bois de Vincennes » (C.H.B.V) se sont réunis, sur convocation individuelle, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 18 décembre 2021 à 13h30 dans les locaux de l'École Maternelle du 6 rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2020 (*)
- Rapport moral et quitus 2020-2021 (*)
- Rapport financier et de gestion et quitus 2020-2021 (*)
- Budget prévisionnel saison 2021-2022 (*)
- Élection : renouvellement statutaire du mandat de trois membres du comité : Vincent Parenti, Stéphane Dumon, Sandy Mohamed (*)
- Questions diverses

(*) Ces points ont donné lieu à un vote

Les membres présents émargent pour eux-mêmes et leurs éventuels mandants sur un registre de présence. Le nombre de membres électeurs est de 131, le nombre d'électeurs présents ou représentés est de 42. Le quorum statutaire de 33 est donc atteint, l'Assemblée peut valablement se tenir. Les documents soumis au vote ont été mis à la disposition de tous les membres sur le site internet du C.H.B.V.

Le Président de séance est Vincent PARENTI, Président du CHBV.

Le Président introduit la réunion.

- **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2020**

Le Président soumet au vote le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 12 décembre 2020.

Résultats :

42 suffrages exprimés

42 Pour

0 Contre

0 Ne se prononce pas

Le PV de l'Assemblée Générale de 2020 est adopté.

- **Rapport Moral et quitus**

Agathe SAVONET, Secrétaire Générale, présente le rapport moral de l'exercice écoulé.

Le rapport moral est soumis aux votes des membres.

Résultats :

42 suffrages exprimés

42 Pour

0 Contre

0 Ne se prononce pas

Le Rapport moral est approuvé.

- **Rapport financier et quitus**

Fanny MERCIER, Trésorière, présente les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021. Un examen limité des comptes a été réalisé par « Aupy et Associés Audit et Conseil ». Le rapport financier est soumis aux votes des membres.

Résultats :

42 suffrages exprimés

42 Pour

0 Contre

0 Ne se prononce pas

Le rapport financier et quitus sont adoptés.

- **Budget prévisionnel 2020-2021**

Fanny MERCIER, Trésorière, présente le budget prévisionnel de l'exercice 2021-2022.

Le budget est soumis aux votes.

« ça fera des chocapics »

Résultats :

42 suffrages exprimés

42 Pour

0 Contre

0 Ne se prononce pas

Le budget est adopté.

- **Renouvellement statutaire du mandat des membres du Comité directeur**

Le Comité Directeur du C.H.B.V se renouvelle par tiers chaque année, comme le prévoit l'article 13 des Statuts de l'association.

Les trois membres sortants sont Vincent Parenti, Stéphane Dumon, Sandy Mohamed.

Trois candidats se sont déclarés selon la procédure statutaire, il s'agit de Stéphane Dumon, Corinne Lechevretel, et Sandy Mohamed.

Les candidats se présentent à l'Assemblée, et soumettent leur candidature au vote.

Résultats :

- Stéphane Dumon : 34 POUR
- Corinne Lechevretel : 34 POUR
- Sandy Mohamed : 41 POUR

Stéphane Dumon, Corinne Lechevretel, et Sandy Mohamed sont donc élus au Comité Directeur du C.H.B.V.

- **Questions diverses**

- *Opération « Cavalier Solidaire »* : la question de pouvoir faire des dons régulièrement au CHBV via cette plateforme. Le Comité Directeur rappelle que cette opération a été mise en place par la FFE. Par ailleurs, nous ne souhaitons pas avoir recours à des dons en dehors des situations exceptionnelles comme la crise sanitaire.
- *Impact de la baisse de la TVA annoncée par la FFE* : cela n'a pas eu d'impact direct sur le club car le CHBV est une association et n'est pas soumis à la TVA. Nous serons cependant attentifs à l'impact que cela aura dans les centres équestres voisins.
- *Rénovation des toilettes* : la question de la rénovation potentielle des toilettes est posée. Ce chantier est en effet dans les travaux à prévoir dans les années à venir. La priorité a été donnée à d'autres rénovations, cependant, le Comité n'oublie pas le sujet.
- *Présence de pigeons* : malgré une amélioration nette, la question est posée. Il reste des pics anti-pigeons à installer. Plusieurs pistes ont été étudiées par le comité, ce sujet reste sous surveillance permanente.
- *Élection du bureau du Comité Directeur* : le bureau du Comité est élu par le comité lors d'une réunion exceptionnelle suivant l'AG (et donc après chaque AGO).
- *Introduction du travail à pied dans le travail à l'année* : éventuellement à ajuster car le TAP en hiver peut ne pas être pertinent si trop de monde ou trop froid. Il est rappelé que le TAP a été introduit afin d'alterner

dans le travail des chevaux, qu'il aide à la relation cavalier/équidé et que c'est un module obligatoire à partir du galop 4. Suggestion avec la question : créer des créneaux d'initiation ou dédiés à cette discipline.

Mr Lionel Hersan (directeur des services sport & citoyenneté), Mr Thierry Morvan (Adjoint à la vie associative) et Mr Jean-Paul David (1^{er} adjoint à la Mairie de Nogent-sur-Marne) ont assisté à l'AG. Le Comité Directeur les remercie de leur présence et de leur intervention. Mr David souhaite que l'on maintienne une bonne collaboration avec la Mairie afin de promouvoir le partage autour de l'équitation, représenter et faire vivre la ville de Nogent. Le Comité Directeur a donc prévu de répondre présent et de le rencontrer dès que possible.

La séance est levée à 15h30.

Agathe SAVONET,
Secrétaire de séance.